Une année de « Refondation »

Cette année -appelée « Refondation » se vit en même temps pour toutes les Unités pastorales d'une même Région pastorale. Elle commence en septembre et octobre par deux assemblées (régionale et locale) réunissant le plus grand nombre de participants (pratiquants habituels mais aussi des personnes ayant manifestés un intérêt pour le rayonnement chrétien chez nous). Lors de ces assemblées de lancement, il s'agit de reprendre conscience de la mission confiée aujourd'hui par le Christ à son Eglise et de la joie qu'il y à à y prendre sa part, de faire un état des lieux précis et lucide de la réalité humaine du territoire de l'Unité pastorale, ainsi que de la vie d'Eglise qui s'y déploie. Il s'agit ensuite de bien comprendre les enjeux des décisions prises en conclusion du synode diocésain, et de lancer des « groupes de travail » qui chercheront à incarner ces décisions dans la réalité spécifique de l'Unité pastorale. L'Évêque participe à la rencontre régionale, et l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastorale chemine avec chaque Unité pastorale qui se met en mouvement.

De novembre à janvier, des groupes de travail se mettent alors à l'œuvre, selon des thématiques particulières choisies pour leur relative urgence par rapport à la réalité concrète de l'Unité pastorale. La réflexion est nourrie par des réflexions proposées par les services diocésains concernés par les thématiques étudiées. En février, les groupes de travail soumettent les uns aux autres les résultats de leurs réflexions et propositions.

Les mois suivants voient les groupes de travail finaliser leur travail, en vue de prendre des décisions concrètes à availser par l'Evêque et qui seront consignées dans un « carnet de route » (co-rédigé par l'Equipe d'accompagnement pastoral, le curé de l'Unité pastorale et les groupes de travail)- balisant les priorités pastorales des 3 années à venir. En même temps, durant cette seconde partie de l'année Refondation, il convient de réfléchir à quelques bases structurelles qui permettent effectivement d'assumer la mission de l'Eglise pour aujourd'hui : la mise sur pied d'un Conseil pastoral unique pour l'Unité pastorale, le renouvellement de l'Equipe d'animation pastorale si celle-ci arrive en fin de mandat, la (re)définition d'un centre pastoral qui, à côté des églises, soit un vrai lieu d'accueil et puisse offrir la possibilité de se ressourcer, de se former ou de se rencontrer dans un environnement convivial, la mise sur pied ou l'évaluation du groupement de fabriques d'églises par commune...

En juin, l'Evêque vient présider une eucharistie dominicale pour toute l'Unité pastorale, au cours de laquelle il remet officiellement le carnet de route, et envoie en mission les personnes ou équipes qui reçoivent un mandat de 3 ans. L'unité pastorale est officiellement « refondée » pour poursuivre son évolution vers une « paroisse nouvelle ».

Et après ?

Tout synode se met en œuvre sur le moyen et le long terme. Les 60 décrets du synode diocésain de 2011-2013 invitent à poursuivre la réflexion sur des questions fondamentales qui n'auront peut-être pas été abordées -ou n'auront pas abouti- durant l'année Refondation: Où et comment célébrera-t-on le Jour du Seigneur, à commencer par une Eucharistie dominicale qui soit un vrai signe du Christ pour notre temps ? Quels projets concrets pour que chaque clocher exerce sa part de rayonnement missionnaire ? Qui proposer comme « personne-relais » de chaque clocher pour les 3 ans à venir ? Quel lien renforcer avec les écoles ? Quelles équipes former pour la liturgie, l'initiation chrétienne et la catéchèse, la diaconie ? Avec quelle communauté de vie consacrée être particulièrement en lien ? Comment avancer vers une asbl patrimoniale unique ?...

Autant de chantiers qui appellent l'Unité pastorale refondée à faire preuve de « plasticité » en devenant peu à peu une « paroisse nouvelle », c'est-à-dire une communauté locale de baptisés qui permette à tous ceux qui veulent de se laisser toucher par le Christ et soit un germe de la communion fraternelle permettant au Royaume de Dieu d'advenir...

Jean-Pierre Lorette

Vicaire épiscapal Coordinateur de l'Equipe Diacésaine d'Accompagnement Pastoral (EDAP)

Vous êtes la maison que Dieu construit



Article présentant la démarche de « Refondation »

Ce document est la mise à jour (juillet 2015) d'un article para dans Poroboles 79 de juin 2014 (pp. 4 et 5). Il peut servir pour un temps de partage et de réflexion, ainsi que pour une publication dans le journal au le site internet de l'Unité pastarale.

« Vous êtes la maison que Dieu construit »1

Dans la foulée du synode, un projet « Refondation » veut aider les Unités pastorales à devenir des Paroisses nouvelles

Avancer résolument

L'assemblée du synode diocésain (2013) a souligné avec force que c'est à l'échelle des Unités pastorales qu'aujourd'hui peut se déployer, dans notre Hainaut, la mission propre à une paroisse : être signe du Christ pour tous les habitants d'un territoire, par l'annonce de la Parole de Dieu et la célébration des sacrements, par le déploiement d'une famille locale de baptisés qui soit une communauté variée et ouverte, et par une présence significative dans la vie sociale locale, notamment auprès des personnes plus fragilisées. L'assemblée synodale invitait à « avancer plus résolument » dans la voie des Unités pastorales.

Non sans audace, les décrets du synode osent franchir un pas qui devient logique : que les 49 unités pastorales du diocèse de Tournal deviennent 49 paroisses ; que les actuelles paroisses (au nombre de 576 !) se considèrent comme des « clochers » ou cellules des paroisses nouvelles ; que les 7 régions pastorales actuelles deviennent les 7 doyennés que comptera désormais notre diocèse.



Une Eglise toujours en conversion

Ce projet n'est pas dicté par une préoccupation administrative : le pape François parierait à ce propos de la « conversion pastorale » qu'appelle tout renouveau missionnaire par lequel l'Eglise cherche d'abord à correspondre davantage à ce qu'elle est en profondeur, pour mieux annoncer le Christ vivant et redécouvrir la joie de transmettre la vie du ressuscité². La paroisse doit dès lors faire preuve d'une « grande plasticité » au service de la mission, pour rejoindre au mieux les habitants d'un territoire et se refuser d'être » un groupe d'élus qui se regardent eux-mêmes »³.

C'est bien selon cette dynamique que les décrets du synode nous invitent à avancer : les projets pastoraux sont discernés et élaborés à l'échelle de la paroisse nouvelle, dans un dialogue entre le conseil pastoral unique et l'équipe d'animation pastorale ; chaque « clocher » est appelé à porter une part de ces projets, en fonction de ses capacités humaines et matérielles au service de l'ensemble de la paroisse, et dans le souci d'une visibilité – modeste peut-être, mais effective-, au sein du quartier ou du village. Il s'agit de renoncer à la nostalgie d'avoir «un peu de tout chez soi », pour se dire : « quel petit projet précis allons-nous mettre en œuvre chez nous, pour le bien de tous et le rayonnement de la joie d'être chrétien » ? Tant mieux si quelques baptisés, en ce clocher, sont prêts à s'entraider et travailler ensemble, autour de la « personne-relais » choisie puis mandatée pour coordonner cette petite vie locale !

On le devine : le pas à franchir est avant tout une conversion de mentalité —ce qui n'est jamais facile l C'est pourquoi cette évolution de l'Unité pastorale vers la future Paroisse nouvelle se fait, à l'échelon local, selon un processus à enclencher lors d'une année qui se veut un « temps fort » de mobilisation, de réflexion et de participation du plus grand nombre.

¹ Corinthiens 3, 9.

² Pape François, La joie de l'Evangile (Exhortation apostolique post-synodale), 24 novembre 2013, n°25 à 33.
³ Ibidem, n° 28.